



POUR DIFFUSION

À quand un plan de réduction des minéraux ? Réaction au nouveau plan d'action 2023-2025 sur les « MCS »

Val-d'Or – 24 janvier 2024. Avec son deuxième [Plan d'action](#) en quatre ans publié aujourd'hui, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) du Québec vient de faire passer de 22 à 28 le nombre de minéraux qu'il considère comme « critiques et stratégiques ». Tout en soulignant les mesures liées au recyclage des résidus miniers, la Coalition Québec meilleure mine (QMM) est d'avis que seul un encadrement plus rigoureux de ce secteur pourra limiter les impacts des activités minières sur l'environnement. La Coalition QMM déplore et dénonce l'écoblanchiment entourant les minéraux « critiques et stratégiques » en rappelant que toutes les mines entraînent des impacts nocifs et permanents sur l'environnement. Le plan annoncé devrait être financé non pas par l'argent des contribuables mais en appliquant plus sévèrement le principe pollueur-payeur dans le secteur minier. La Coalition QMM invite le gouvernement à réfléchir à un plan de réduction de l'importance accordée aux minéraux qui ne sont pas considérés critiques ou stratégiques comme l'or.

Compétition entre MCS et l'or

En alimentant depuis 2020 une rhétorique d'écoblanchiment, le gouvernement du Québec souhaite voir émerger plus de mines produisant des « MCS », mais la province a une capacité réelle limitée pour opérer plusieurs mines en même temps. Tôt ou tard, le développement des MCS risque de se buter aux autres mines.

La Coalition observe une concurrence en matière de financement et d'attractivité des travailleurs au sein de l'industrie entre les minéraux dits « d'avenir » et le secteur de l'or et des autres métaux précieux qui **ne sont pas** listés comme des minéraux critiques et stratégiques.

À titre d'exemple, 92% de l'or est extrait à des fins de joaillerie ou financières et n'a donc que très peu d'utilité dans la réduction des GES selon l'Accord de Paris. Les plus récentes données de l'[Institut de la statistique du Québec](#) publiées en octobre 2023 révèlent que les métaux précieux représentaient 64,1% des sommes en travaux d'exploration et de mise en valeur en 2022, pour un total de 585 M\$, soit plus de cinq fois les sommes investies par le privé pour le lithium, le graphite et les terres rares. Peu importe les substances recherchées, la Coalition Québec meilleure mine insiste sur le fait que les mesures les plus efficaces pour l'environnement reposent sur la réduction à la source de la production et de la consommation des minéraux.

Avant de chercher à pousser le développement des « MCS », le gouvernement devrait amorcer une réflexion sur l'avenir des minéraux qui nuisent non seulement directement aux efforts climatiques, énergétiques et environnementaux de la province, mais à la viabilité des projets qui pourraient avoir une contribution positive. Pour soutenir et planifier la suite de leurs économies, il est urgent d'établir un dialogue avec les communautés de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au sein desquelles les mines d'or et de diamants s'imposent.

Meilleure utilisation des fonds publics

Avec ses multiples mesures de soutien et ses 18 millions de dollars additionnels, le gouvernement multiplie les avantages fiscaux et administratifs offerts aux minières avec l'argent des contribuables du Québec. La Coalition QMM encourage plutôt l'État à financer le plan d'action par une application plus rigoureuse du principe pollueur-payeur dans le secteur minier.

Le soutien aux minières qui prétendent faire partie de la solution environnementale devrait être financé à partir d'une tarification environnementale plus exigeante pour ce secteur industriel. La pollution de l'air et de l'eau, l'extraction de métaux précieux non classés comme « critiques ou stratégiques », la contamination des sols, le prélèvement de l'eau et l'application de sanctions plus sévères sont autant d'avenues de taxation à considérer.

Dans l'attente du plan pour encadrer l'industrie minière

La Coalition QMM demeure dans l'attente du dépôt d'un projet de loi modifiant la Loi sur les mines en rappelant que le [Rapport des consultations](#) du printemps 2023 réalisées par le MRNF est sans équivoque à l'effet que la population demande une réforme ambitieuse au bénéfice de l'environnement et des gens. Cette réforme devrait amener les parlementaires à revoir la place accordée aux secteurs de l'industrie minière qui ne font pas partie de la solution face à l'urgence climatique et environnementale.

Citation :

« La solution à la crise climatique ne passe pas par plus de mines, mais par le choix d'extraire seulement les minéraux utiles dans les quantités suffisantes pour répondre aux vrais besoins dans un meilleur encadrement environnemental et social », Rodrigue Turgeon, avocat, co-porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine et coresponsable du programme national pour MiningWatch Canada

- 30 -

Source : [Coalition Québec meilleure mine](#)

Pour information:

- Me Rodrigue Turgeon, Coalition Québec meilleure mine et MiningWatch Canada, 819-444-9226, rodrigue@miningwatch.ca